

Le braillard de la Madeleine. (III, III, 302.)—Le petit poste de la rivière Madeleine, dans la baie des Chaleurs, fut mis en émoi, au commencement du siècle, par les cris lugubres d'un être fantastique auquel la légende attribuait des proportions extraordinaires. C'est le fameux *braillard* de la Madeleine, connu de tous les marins du temps, qui n'approchaient qu'en tremblant de ces plages apparemment hantées, soit par l'âme d'un naufragé faisant appel à la charité chrétienne pour sortir des flammes du purgatoire, soit par quelque autre esprit condamné à se plaindre en expiation de ses crimes.

M. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de LaPocatière, alors missionnaire dans la baie des Chaleurs, connaissait la légende, mais il n'y ajoutait pas trop foi. Un jour qu'il se trouvait retenu à cet endroit par une tempête, il fut à même d'entendre les plaintes et les cris du *braillard*. Voyant l'effarement des gens, il eut comme une inspiration subite que ces lamentations devaient prévenir de quelque cause physique ordinaire. Comme il était brave, il dit à ceux qui l'entouraient : " Laissez-moi aller seul dans la direction du *braillard* et je vous promets que je vais l'apaiser." Il mit une hache à la ceinture de sa soutane, et s'enfonça dans la forêt. Plus il s'avancait, plus les gémissements étaient distincts. Enfin il arriva à l'endroit même d'où partaient les clameurs insolites et terrifiantes. M. Painchaud ne se laissa pas dominer par la peur, comme tant d'autres, moins audacieux, auraient fait à sa place. Le phénomène lui apparut bientôt dans son étrange simplicité. Deux arbres inclinés l'un sur l'autre, en forme d'X, ne semblaient former à leur point d'entrecroisement qu'un seul tronc, tant ils étaient rapprochés. Lorsque le vent les secouait un peu fortement, ils frottaient l'un contre l'autre ; d'où ces bruits, tantôt criards tantôt plaintifs, suivant la violence de la tempête et la direction du vent.

M. Painchaud s'en revint tout glorieux de son exploit, qui lui avait coûté plusieurs heures de marche, et quand les gens l'aperçurent haletant, baigné de sueurs, ils crurent d'abord qu'il n'avait rien vu. Mais, jugez de leur étonnement et surtout de leur joie, lorsque M. Painchaud leur eut dit : " Mes amis, vous n'entendrez plus jamais le *braillard*, je viens de lui faire bonne justice ! " Et il leur montrait sa hache d'une façon très significative. De fait, il avait eu le soin d'abattre l'un des deux arbres qui, depuis des années, avaient été la terreur des marins et des habitants de la Gaspésie.

M. l'abbé Ferland, dans son récit de voyage dans la Gaspésie, parle du *braillard de la Madeleine*, mais il ne connaissait pas le dénouement que nous venons de rapporter.

N.-E. DIONNE

Les "chouayens" et les patriotes. (III, III, 304.) — Le mot *chouayen* ne serait-il pas une corruption du mot *chouan* ? A la première rencontre des bureaucrates (les *chouayens*) et des patriotes, le 22 novembre 1837, Bonaventure Viger commandait une